



ARRETE N° 0059 /

PORTANT NOMINATION DES EXPERTS NATIONAUX POUR LA MISE EN  
ŒUVRE DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE L'AGRICULTURE ET  
AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PRADAC)

LE MINISTRE CHARGE DE L'ECONOMIE DU PLAN, ET DE LA  
COOPERATION INTERNATIONALE,

- (/u la Constitution de la République Centrafricaine du 30 Août 2023;
- (/u le Décret n°23.199 du 30 Août 2023, portant promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine ;
- (/u le Décret n°22.040 du 07 février 2022, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n°24.001 du 04 Janvier 2024, portant nomination et confirmation des Membres du Gouvernement ;
- (/u le Décret n°22.132 du 22 Mai 2022, portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale et fixant les attributions du Ministre ;
- (/u les recommandations de la réunion avec le bureau Pays de la Banque Mondiale ;

ARRETE

**Art. 1<sup>er</sup>** : Les Agents dont les noms ci-après, sont nommés aux postes de responsabilité pour une durée déterminée afin d'appuyer la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Relance de l'Agriculture et au Développement de l'Agriculture Commerciale (PRADAC).

Spécialiste en Gestion Financière ;

- Monsieur **Emanuel MBOSSO**

Spécialiste en Passation des Marchés ;

- Monsieur **Marien Bonaventure BEKOUNDOU**

**Art. 2 :** Pour l'accomplissement de leurs services, ces Agents bénéficient des indemnités de technicité.

**Art. 3 :** Le présent Arrêté qui prend effet à compter de la prise de service des concernés, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le 27 FEV 2024

**Le Ministre chargé de l'Economie du Plan,  
et de la Coopération Internationale**



**Pr. Richard FILAKOTA**